PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Que: -

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2003-04-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 2003-04 EN CONCORDANCE À LA MODIFICATION 345-2024 DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET AFIN DE MODIFIER UNE DISPOSITION RÉGLEMENTAIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe.

QUE le second projet de règlement numéro 2003-04-12 a été présenté et adopté lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025.

QUE le second projet de règlement peut être résumé ainsi :

Second projet de règlement numéro 2003-04-12 modifiant le règlement du plan d'urbanisme 2003-04 en concordance à la modification 345-2024 du schéma d'aménagement et afin de modifier une disposition réglementaire :

-l'ajout de l'article 3.8 MISE EN VALEUR DU POTENTIEL AGROTOURISTIQUE qui se lit comme suit :
« 3.8 MISE EN VALEUR DU POTENTIEL AGROTOURISTIQUE
Mettre en valeur le potentiel agrotouristique de la MRC en autorisant l'hébergement touristique de plein air lié à une entreprise agricole dans les affectations agricoles.
Prévoir que l'hébergement touristique de plein air lié à une entreprise agricole soit autorisé partout dans les affectations « Agricole 1 », « Agricole 2 » et « Agro-forestière ». »

QUE le second projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, au 470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe (Québec), aux heures normales de bureau ou sur le site web de la Municipalité de Sainte-Barbe.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 8e jour de juillet 2025.

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 8 juillet 2025 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8e jour de juillet 2025.

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière